



Bien d'un défunt non réclamé par les héritiers.

Par **Ardger**, le **28/08/2022** à **19:05**

Bonjour.

J'ai hébergé pendant un certain temps ma cousine qui a ensuite été hospitalisée, puis est décédée au mois d'avril. Elle a laissé chez moi sa voiture et je ne sais pas quoi en faire car les héritiers ne l'ont pas réclamée. Ils ont d'ailleurs refusé la succession, semble-t-il.

Comment procéder.

Merci. Cordialement.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par **Marck.ESP**, le **28/08/2022** à **21:39**

Bonsoir

Un notaire a-t-il été chargé de la succession ?

Si tous les héritiers ont renoncé, et leur descendance également, le véhicule est destiné (normalement) aux domaines.

C'est auprès d'eux qu'il faut intervenir.